

Collecte de Matériels à Gagnoa, Côte d'Ivoire

Les dons à Travaux Publics Sans Frontières ouvrent droit à une **réduction fiscale** car TPSF est une Association d'intérêt général qui remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Si vous êtes un organisme : l'ensemble des versements à Travaux Publics Sans Frontières permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de **60% du montant** de ces versements, pris dans la limite de 5/1000 du C.A. H.T. de l'entreprise.

Au-delà de 5/1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

Vos dons peuvent également être réalisés en nature, en prestation ou sous forme de dons matériels. Une attestation officielle CERFA vous sera délivrée par TPSF.

Le projet de Gagnoa

Zone d'intervention précise :

Il s'agit de la ville de Gagnoa et des zones rurales entourant la ville.

Contexte et activités prévues :

Pendant la saison des pluies, les chemins ruraux se dégradent très rapidement entraînant des pertes de produits importantes. Ceci affaiblit les revenus de la population locale ce qui est fortement dommageable à la vie économique de la région. Le but principal de notre projet est d'améliorer l'entretien et la maintenance des voies publiques dans la ville. De ce fait, l'essence de ce projet concernera la réalisation, l'entretien et la maintenance des chemins ruraux qui permettent d'accéder aux plantations dans cette zone très agricole et de transporter ces produits vers les marchés de Gagnoa et les transporteurs.

Durée du projet :

Le projet s'articule en deux phases. La première concernera les travaux de réalisation et de réhabilitation des chemins ruraux et la seconde sera allouée à l'entretien et la maintenance de ces derniers. Ainsi, le projet s'établit sur plusieurs années dont la durée globale reste indéterminée.

Bénéficiaires touchés :

Tous les habitants de Gagnoa sont concernés ce qui représente 21500 personnes, même si les bénéficiaires directs seront les agriculteurs qui pourront augmenter significativement leurs revenus avec la diminution des pertes de produits agricoles.

Matériels recherchés :

- Un bulldozer D5 ou D6 équipé d'une charrue et/ou de rippers en état de fonctionnement correct.
- Un compacteur type V4 ou V5 en état de fonctionnement correct.
- Une remorque porte-char.

Caractéristiques demandées :

Le matériel lourd doit être en parfait état de marche et répondre aux réglementations françaises en vigueur sur les contrôles techniques.

Nous privilégions, le matériel doté du moins d'électronique possible et avec des motorisations diesel, dépourvues de systèmes d'économie de carburant et/ou de systèmes écologiques (Ad blue,...).

Vous pouvez également nous soutenir activement sous la forme de dons financiers !